

PAYS: France **PAGE(S)**:2 SURFACE:25 %

PERIODICITE: Quotidien

RUBRIQUE:France **DIFFUSION: 129052**

JOURNALISTE: Solveig Godeluck



▶ 3 octobre 2019 - N°NC

FRANCE

« Il n'y a plus de dérive des dépenses »

Propos recueillis par Solveig Godeluck 💆 @ Solwii

Les comptes de la branche vieillesse replongent dans le rouge. Faut-il, comme le demande le gouvernement, les remettre à l'équilibre en 2025, date de la création du régime universel de retraite? Soyons rigoureux, et ne confondons pas les flux comptables avec la dynamique des régimes. Nous avons un sujet avec la non-compensation à la Sécurité sociale des heures supplémentaires, du forfait social et de la baisse de CSG pour certains retraités. En revanche, je constate que la tendance est plutôt bonne dans le régime complémentaire des salariés du secteur privé. L'Agirc-Arrco devrait revenir dans le vert cette année avec un excédent technique de 588 millions d'euros, après un déficit de 1,9 milliard en 2018. L'année prochaine, l'excédent doit croître à 781 millions d'euros.

Il n'y a pas de raison que la dynamique soit fondamentalement différente pour les régimes de base. D'ailleurs, le Conseil d'orientation des retraites a montré qu'il n'y avait plus de dérive des dépenses dans le système de retraite. On tend vers l'équilibre à long terme. Car le choc démographique du papy-boom a déjà été pris en compte dans les

FRÉDÉRIC SÈVE Secrétaire national CFDT chargé des retraites

réformes. Je rappelle d'ailleurs que la seule indexation des pensions sur l'inflation depuis trois décennies pèse les deux tiers de l'effort d'économies et qu'elle fait plus que compenser la baisse du nombre de cotisants par rapport aux retraités. Il est triste qu'on cherche à nous faire croire que toutes les réformes des retraites n'ont servi à rien.

Cela veut-il dire qu'il ne faut pas redresser les comptes ?

Nous n'avons pas de position de principe contre le fait d'équilibrer un système de retraite - nous, les partenaires sociaux, avons prouvé que nous savions le faire à l'Agirc-Arrco. Mais comme il n'y a pas de problème démographique, nous refusons d'augmenter l'âge de départ à la retraite. De plus, les déséquilibres sont à court terme, et sont plutôt à chercher du côté des recettes. Ce qui doit nous alerter, c'est la décélération du PIB et les canaux de financement qui se thrombosent, avec ces heures supplémentaires et ces primes exonérées de cotisations... Ce n'est ni à la branche retraite, ni à la Sécurité sociale de financer ces dépenses!



▶ 3 octobre 2019 - N°NC

PAYS:France
PAGE(S):2
SURFACE:25 %

PERIODICITE: Quotidien

RUBRIQUE :France DIFFUSION :129052

JOURNALISTE : Solveig Godeluck



Les recettes diminuent. Mais ce n'est pas une raison pour exiger que les Français travaillent plus longtemps.

Les prévisions du COR à l'horizon de 2025 sont tout de même alarmantes...

Cela tient grandement aux conventions comptables choisies pour les projections. Elles varient entre 0,3 et 0,6 point de PIB de besoin de financement en 2025. Regardons d'où vient cet écart : il tient à la façon dont on comptabilise les retraites du secteur public. C'est là qu'il y a le plus gros besoin de financement. Pour le régime des agents des collectivités territoriales et des hospitaliers, la démographie est en train de devenir moins favorable, avec plus de pensionnés, et des départs à la retraite qui ne sont pas remplacés, ou bien remplacés par des contractuels relevant d'un autre régime.

Avant de faire voter des économies sur le régime général, il faut que l'Etat calcule sa contribution au futur régime de retraite en fonction

« Les déséquilibres sont à court terme, et sont plutôt à chercher du côté des recettes. » des engagements qu'il a contractés par le passé. Cela permettra d'afficher un déficit moins important en 2025. Nous sommes sourcilleux, car nous ne voudrions pas que l'Etat se défausse sur l'ensemble du système.

Entre les différents leviers permettant de redresser les comptes, allez-vous privilégier une augmentation des cotisations ?

S'il le faut, pourquoi pas ? En tout cas, nous ne voyons pas l'intérêt de créer un « âge collectif du taux plein », qui pourrait fonctionner de façon perverse, et nous ne comprenons pas plus ce que veut faire Emmanuel Macron quand il parle de réintroduire un critère de « durée » de cotisation. Nous pourrions, à la limite, accepter la création d'un âge du taux plein personnel. Mais n'oublions pas que le système de retraite détient 150 milliards d'euros de réserves.

Pour combler des déficits de court terme, la logique voudrait que l'on puise dedans – le problème étant que ni le régime général de base ni les régimes publics n'ont de réserves, ce qui fausse tout. C'est pourquoi nous serons attentifs aux projections que doit produire le COR en novembre. Nous devrons être au clair sur la trajectoire, et aussi nous assurer que le système soit vraiment universel.